



RPC 30 · Les filiales en monnaie étrangère

Une filiale en Allemagne tient ses comptes en euros. Avant de consolider, on les convertit en francs. Comme les cours bougent, un écart apparaît : il ne passe pas par le...

clôture

actifs et dettes

moyen

le compte de résultat

historique

les capitaux propres

capitaux propres

où va l'écart



LA RÈGLE

Ce que dit la norme

Méthode du cours de clôture : actifs et dettes au cours de la date du bilan.



LA RÈGLE

À retenir

Produits et charges au cours moyen de la période (ou au cours du jour de l'opération).



LA RÈGLE

Et le CO ?

Monnaie des comptes : Franc ou monnaie importante pour l'activité, avec contre-valeur en francs (art. 957a al. 4, 958d al. 3)



LA RÈGLE

Pour s'en souvenir

« Le bilan au cours d'aujourd'hui, le résultat au cours de l'année, le capital au cours du jour d'achat : la différence attend dans les capitaux propres. »



LE PIÈGE

Le piège

Ne pas convertir le résultat au cours de clôture : il s'est formé tout au long de l'année, au cours moyen. L'écart avec le bilan, lui, reste dans les capitaux propres.



LA BASE LÉGALE

Les références

Swiss GAAP RPC 30 ; CO art. 957a al. 4 et 958d al. 3.



Le cas express

Actifs nets 400 € à 0.94 ; capital 300 € à 1.05 ; résultat 100 € à 0.95. Écart de conversion ?

✓ **-34** 376 – 315 – 95, dans les capitaux propres.



✓ À retenir, dans l'ordre

- ☐ Relever les trois cours : historique, moyen, clôture.
- ☐ Convertir bilan, résultat et capitaux propres.
- ☐ Calculer l'écart et le porter aux capitaux propres.
- ☐ Indiquer cours et méthode dans l'annexe.